

ANNEXE 2 ter



DECLARATION ANNUELLE D'ACQUITTEMENT DE LA TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION SUR LES HOUILLES LIGNITES ET COKES (TICC)

À remplir par les fournisseurs qui livrent uniquement des clients domestiques dans la limite de 1000 mégawattheures par an

À déposer avant le 31 janvier suivant l'année concernée

AU TITRE DE L'ANNEE :

REDEVABLE	
A	Nom ou raison sociale : <input type="text"/> Siret : <input type="text"/>
	Adresse : <input type="text"/>
	Numéro d'enregistrement de la déclaration d'existence : <input type="text"/>
B	Représentant fiscal : <input type="text"/> Siret : <input type="text"/> (si le redevable n'est pas établi en France)
	Adresse : <input type="text"/>

BUREAU DE DOUANE DESTINATAIRE	
C	<input type="text"/>

LIQUIDATION DE LA TAXE	
Nature du produit livré au cours de l'année (code NC)	Quantités en MWh (trois chiffres après la virgule) *
TOTAL	

* Il s'agit des quantités livrées à un utilisateur final en France pour un usage combustible.
Les quantités sont exprimées en mégawattheures La conversion du poids en potentiel énergétique se fait à l'appui du tableau repris au paragraphe 15 de la circulaire relative à la TICC.

E	TICC totale due : ⁽²⁾⁽³⁾
	€ <input type="text"/>

⁽²⁾ La TICC est exprimée en euros et arrondie à l'euro le plus proche. ⁽³⁾ Les tarifs de la TICC sont exprimés au 6 de l'article 266 quinquies B

ENGAGEMENT DU DECLARANT	
F	Je soussigné (e), représentant habilité de la société, atteste de l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration Signature
	Le : <input type="text"/>

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			
Moyen de paiement	Enregistrement		Prise en recette
		Date de réception :	
Virement	N° d'enregistrement :		Date :
Chèque bancaire	Cachet et signature :		N° :
Chèque postal			Montant pris en compte en € :
Mandat			
Numéraire			
Autre moyen de paiement			